



WWW.FIERASCEPTRE.CA

# États financiers consolidés intermédiaires de FIERA SCEPTRE INC.

Pour les trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010 (non audités)

Ces états financiers consolidés intermédiaires n'ont pas été  
examinés par les auditeurs externes de la Société.



**FIERA SCEPTRE**



# Fiera Sceptre Inc.

## Table des matières

---

États consolidés intermédiaires du résultat net.....	3
États consolidés intermédiaires du résultat global.....	4
Bilans consolidés intermédiaires .....	5
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres .....	6
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.....	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires.....	8-43

# Fiera Sceptre Inc.

## États consolidés intermédiaires du résultat net

Pour les trois mois terminés le 31 décembre

Non audités

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2011	2010
	\$	\$
<b>Produits d'exploitation</b>		
Honoraires de gestion	15 181	16 629
Honoraires de performance	885	1 879
Intérêts et autres revenus	65	49
	<b>16 131</b>	<b>18 557</b>
<b>Charges</b>		
Frais de vente, généraux et administratifs	12 551	10 756
Gestionnaires externes	166	900
Amortissement des immobilisations corporelles	202	200
Amortissement des immobilisations incorporelles	884	782
Perte sur disposition d'actifs	14	-
	<b>13 817</b>	<b>12 638</b>
Résultat avant les éléments suivants	2 314	5 919
Quote-part du résultat des coentreprises	(21)	92
Frais d'acquisition	915	-
Frais de restructuration et autres frais	-	1 391
Résultat avant impôts sur le résultat	1 420	4 436
Impôts sur le résultat	591	1 621
<b>Résultat net de la période</b>	<b>829</b>	<b>2 815</b>
Résultat par action (note 7)		
De base et dilué	0,02	0,08

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Au nom du conseil

Jean-Guy Desjardins, Administrateur

Sylvain Brosseau, Administrateur

# Fiera Sceptre Inc.

## États consolidés intermédiaires du résultat global

Pour les trois mois terminés le 31 décembre

Non audités

(en milliers de dollars canadiens)

	2011	2010
	\$	\$
<b>Résultat net pour la période</b>	<b>829</b>	<b>2 815</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>		
<b>Éléments susceptibles d'être reclassés postérieurement au résultat net :</b>		
Gains latents sur les actifs financiers disponibles à la vente (nets d'impôts)	4	31
Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises	15	8
<b>Autres éléments du résultat global pour la période</b>	<b>19</b>	<b>39</b>
<b>Résultat global pour la période</b>	<b>848</b>	<b>2 854</b>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

# Fiera Sceptre Inc.

## Bilans consolidés intermédiaires

Pour les trois mois terminés le 31 décembre

Non audités

(en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2011	30 septembre 2011	1 <sup>er</sup> octobre 2010
	\$	\$	\$
<b>Actif</b>			
Actif courant			
Trésorerie	-	-	1 177
Encaisse réservée	191	218	1 798
Placements	999	983	4 514
Débiteurs	16 983	16 414	15 942
Charges payées d'avance	563	716	481
	<b>18 736</b>	<b>18 331</b>	<b>23 912</b>
Actif non courant			
Placements dans des coentreprises (note 3)	1 369	1 333	56
Immobilisations corporelles	3 741	2 413	2 598
Immobilisations incorporelles (note 4)	49 873	50 749	53 408
Goodwill (note 4)	90 470	90 470	89 905
Charges reportées	210	224	199
Impôts différés	50	50	53
	<b>164 449</b>	<b>163 570</b>	<b>170 131</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Passif courant			
Découvert bancaire	1 380	34	-
Créditeurs et charges à payer	10 990	8 867	11 227
Provision de restructuration (note 5)	1 372	1 982	2 916
Sommes dues à des sociétés apparentées	78	149	108
Dépôts-clients	191	218	1 798
Honoraires de gestion perçus d'avance	8	8	-
	<b>14 019</b>	<b>11 258</b>	<b>16 049</b>
Passif non courant			
Obligations reportées relatives à des baux	369	320	302
Incitatifs à la location	1 062	706	945
Impôts différés	9 827	10 079	10 073
Provision de restructuration à long terme (note 5)	-	137	1 451
Autres passifs à long terme	233	233	-
	<b>25 510</b>	<b>22 733</b>	<b>28 820</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions (note 6)	135 587	135 587	134 496
Surplus d'apport	1 883	1 703	1 088
Bénéfices non répartis	1 433	3 530	5 719
Cumul des autres éléments du résultat global	36	17	8
	<b>138 939</b>	<b>140 837</b>	<b>141 311</b>
	<b>164 449</b>	<b>163 570</b>	<b>170 131</b>

## Fiera Sceptre Inc.

### États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres

Pour les trois mois terminés le 31 décembre

Non audités

(en milliers de dollars canadiens)

	2011	2010
	\$	\$
<b>Capital-actions</b>		
Solde du début	135 587	134 496
Options sur actions exercées	-	427
Solde à la fin	135 587	134 923
<b>Surplus d'apport</b>		
Solde du début	1 703	1 088
Charge liée à la rémunération à base d'actions	180	203
Options sur actions exercées	-	(126)
Solde à la fin	1 883	1 165
<b>Bénéfices non répartis</b>		
Solde au début	3 530	5 719
Résultat net	829	2 815
Dividendes	(2 926)	(2 189)
Solde à la fin	1 433	6 345
<b>Cumul des autres éléments du résultat global</b>		
Solde au début	17	8
Autres éléments du résultat global	19	39
Solde à la fin	36	47

# Fiera Sceptre Inc.

## États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

Pour les trois mois terminés le 31 décembre

Non audités

(en milliers de dollars canadiens)

	2011	2010
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie générés (utilisés) par les Activités opérationnelles</b>		
Résultat net	829	2 815
Ajustements pour:		
Amortissement des immobilisations corporelles	202	200
Amortissement des immobilisations incorporelles	884	782
Amortissement des charges reportées	14	31
Incitatifs à la location	(42)	(44)
Obligations reportées relatives à des baux	49	12
Rémunération fondée sur les actions	180	203
Autres	(12)	-
Quote-part du résultat des coentreprises	(21)	92
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	889	(4 001)
Impôts différés	(252)	70
<b>Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles</b>	<b>2 720</b>	<b>160</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Regroupements d'entreprises	-	(376)
Placements	-	973
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 530)	(369)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(8)	(98)
Acquisition de placements à long terme	-	(875)
Incitatifs à la localisation	398	-
Charges reportées	-	(104)
<b>Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement</b>	<b>(1 140)</b>	<b>(849)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Émission de capital-actions	-	301
Paiement de dividendes	(2 926)	(2 189)
<b>Flux de trésorerie utilisés par les activités de financement</b>	<b>(2 926)</b>	<b>(1 888)</b>
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 346)	(2 577)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	(34)	1 177
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>(1 380)</b>	<b>(1 400)</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent le découvert bancaire.

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.



# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

### 1. Description de l'entreprise

Fiera Sceptre Inc. («Fiera Sceptre» ou «la Société») a été constituée en tant que Fry Investment Management Limited en 1955 et est constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario. Fiera Sceptre est une société de gestion de placements indépendante offrant des services complets, une vaste gamme de produits, des conseils en placement et des services connexes. Fiera Sceptre offre aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs diverses solutions de placements par l'application de stratégies de placement diversifiées.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2010, Fiera Capital a annoncé la mise à exécution du plan d'arrangement statutaire annoncé précédemment (l'« Arrangement »), en vertu duquel les activités de Sceptre Investment Counsel Limited (« Sceptre ») et de Fiera Capital Inc. (« Fiera Capital ») ont été regroupées afin de former un important gestionnaire de portefeuille indépendant coté en Bourse.

Fiera Sceptre est inscrite comme courtier sur le marché dispensé et gestionnaire de portefeuille dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada et comme conseiller en placement auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Fiera Sceptre est également inscrite comme gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario et au Québec. De plus, puisque Fiera Sceptre gère des portefeuilles d'instruments dérivés, elle est inscrite comme gestionnaire d'opérations sur marchandises en vertu de la *Loi sur la vente à terme sur marchandises* (Ontario), comme conseiller en vertu de la *Loi sur les contrats à terme de marchandises* (Manitoba) et, au Québec, comme conseiller chargé de la gestion de portefeuilles d'instruments dérivés en vertu de la *Loi sur les instruments dérivés* (Québec).

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

### 1. Description de l'entreprise (suite)

Base de présentation et d'adoption des IFRS

La Société prépare ses états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus Canadien (PCGR) tel qu'énoncé dans la partie I du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« le manuel ICCA »). En 2010, le manuel ICCA a été révisé pour y intégrer les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) qui exigent que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes appliquent ces normes au début d'exercice du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou après. Ainsi, la Société a commencé à publier ces états financiers consolidés intermédiaires sur cette base. Dans ces états financiers, le terme « PCGR du Canada » réfère aux PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS. Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés en conformité avec les IFRS applicables à la préparation des états financiers intermédiaires, incluant la norme comptable Internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire* et IFRS 1, *Première adoption des normes internationales d'information financière* (« IFRS 1»). Sous réserve de certains choix de transitions et des exceptions décrites en note 13, la Société a constamment appliqué les principes comptables utilisés dans la préparation de ses bilans d'ouverture IFRS à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2010 et tout au long des périodes présentées, comme si toutes les politiques avaient toujours été en vigueur. La note 13 décrit l'impact de transition aux IFRS sur le bilan, le résultat net, le résultat global et les flux de trésorerie de la Société, incluant la nature et les effets de changements importants en politiques comptables de celles utilisées dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2011 préparés sous les PCGR du Canada.

Les politiques appliquées dans ces états financiers consolidés intermédiaires sont basées sur les IFRS émises et en circulation le 12 mars 2012, soit la date où le conseil d'administration approuve les états. Toutes modifications subséquentes aux IFRS qui sont mises en vigueur dans les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice se terminant le 30 septembre 2012 pourraient se traduire par le redressement de ces états financiers consolidés intermédiaires, incluant l'ajustement de transition reconnu lors du changement des IFRS.

Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en conjonction avec les états financiers annuels de la Société établis selon le PCGR du Canada pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011. La note 13 fournit des renseignements sur les IFRS pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011 qui ne sont pas fournis par les états financiers annuels.

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés par la direction de Fiera Sceptre et n'ont pas été examinés par les auditeurs de la Société.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

*(en milliers de dollars canadiens)*

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure

Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires sont décrites ci-dessous.

### Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains actifs financiers et des passifs financiers évalués à la juste valeur, tel que discuté dans la section des instruments financiers.

### Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes de la Société, ses filiales et ses coentreprises. Toutes les transactions intersociétés, soldes et les gains et pertes latents provenant de transactions intersociétés sont éliminés à la consolidation.

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de Fiera Sceptre et de ses filiales en propriété exclusive, Fiera Sceptre Funds Inc ("FSFI") qui est enregistrée auprès de diverses commissions provinciales des valeurs mobilières en tant que courtier en fonds mutuels et maintient l'adhésion à l'Association Canadienne des courtiers de fonds mutuels et Sceptre Fund Management Inc ("SFMI").

Les filiales sont des entités dont la Société contrôle en ayant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte au moment de déterminer si la Société contrôle une autre entité. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu par la Société et sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### Investissement dans les coentreprises

Fiera Axium Infrastructure Inc ("Fiera Axium") est une entité spécialisée dans les investissements en infrastructure et Fiera Immobilier limitée (« Fiera Immobilier ») est une entité spécialisée dans les investissements immobiliers, sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint. Les résultats financiers des placements de la Société dans ses coentreprises sont inclus dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence.

À la suite de la date d'acquisition, la quote-part du résultat net des coentreprises de la Société est reconnu dans l'état consolidé du résultat net. Les mouvements cumulatifs postérieurs à l'acquisition sont ajustés à la valeur comptable de l'investissement. Lorsque la quote-part des pertes de la Société dans les coentreprises est égale ou supérieure à sa participation dans les coentreprises, y compris toutes les créances non garantie, la Société ne reconnaît pas d'autres pertes à moins qu'elle ait contracté des obligations ou effectué des paiements au nom des coentreprises.

Les conventions comptables des coentreprises ont été modifiées si nécessaire pour assurer la cohérence avec les politiques adoptées par la Société.

Les gains et pertes de dilution découlant de changements dans la participation d'une coentreprise sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

### Monnaies étrangères

La Société a préparé et présenté les états financiers consolidés en dollars canadiens, sa monnaie fonctionnelle

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. En règle générale, les gains et pertes de change découlant du règlement de transactions en devises étrangères et de la conversion au taux de change de fin d'année des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net sous autres gains et pertes. Les actifs non monétaires et les passifs libellés en devises étrangères sont exprimés en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de leur comptabilisation initiale.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### Constatation des produits

Les revenus d'honoraires de gestion sont constatés lorsque les services qui en découlent sont rendus et que les honoraires peuvent être déterminés. Les honoraires sont facturés mensuellement ou trimestriellement selon la moyenne quotidienne des actifs sous gestion et les autres frais sont calculés et facturés mensuellement ou trimestriellement à terme échu selon la valeur des actifs sous gestion à la fin du trimestre civil ou la moyenne du solde des actifs sous gestion au début et à la fin du trimestre.

Les honoraires de performance sont comptabilisés uniquement aux dates d'évaluation du rendement indiquées dans les ententes relatives aux comptes individuels et dépendent de l'excédent du rendement du compte par rapport aux éléments de référence faisant l'objet d'une entente pour la période concernée.

### Instruments financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont constatés lorsque la Société devient partie aux obligations contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs sont expirés ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages à la propriété. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes en fonction du but pour lequel les instruments ont été acquis:

### Classification

Trésorerie et équivalents de trésorerie, encaisse réservée	Prêts et créances
Placements	
Billets à court terme	Juste valeur par le biais du résultat net
Placements dans des fonds mutuels et des fonds communs de placements	Disponibles à la vente
Débiteurs	Prêts et créances
Placements à long terme	Disponibles à la vente
Créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti
Provision de restructuration	Passifs financiers au coût amorti
Sommes dues à des sociétés apparentées	Passifs financiers au coût amorti
Dépôts-clients	Passifs financiers au coût amorti

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### *Juste valeur par le biais du résultat net*

Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but de vendre ou de racheter à court terme. Les instruments détenus par la Société qui sont classés dans cette catégorie sont des notes à court terme, classées sous la rubrique les investissements au bilan consolidé.

Les instruments financiers de cette catégorie sont évalués initialement et subséquemment à leur juste valeur. Les coûts de transaction sont imputés lorsqu'ils sont encourus dans les états consolidés du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de juste valeur sont présentés dans les états consolidés du résultat net dans les produits financiers ou en charges dans la période où ils se produisent. Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme actif courant, sauf pour la partie prévue être réalisée ou réglée au-delà de douze mois à compter de la date du bilan consolidé, laquelle est présentée comme un élément non courant.

### *Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non-dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée et les débiteurs, et sont inclus dans les actifs courants en raison de leur nature à court terme. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant qui devrait être reçu, moins, lorsque significatif, une provision pour réduire les prêts et créances à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour dépréciation

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### *Disponibles à la vente*

Les placements disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à leur juste valeur en ajoutant les coûts de transaction et sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de juste valeur sont comptabilisés dans le résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non-courants à moins que le placement arrive à échéance dans les douze prochains mois ou que les gestionnaires s'attendent à disposer de ces placements dans les douze prochains mois.

Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net comme un revenu d'investissement lorsque le droit de la Société de recevoir le paiement est établi. Lorsqu'un investissement disponible à la vente est disposé ou déprécié, les gains ou pertes accumulés sont reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net et sont inclus dans le revenu d'investissement ou dans les charges financières.

### *Passifs financiers au coût amorti*

Les passifs financiers évalués au coût amorti comprennent les créditeurs et charges à payer, la provision de restructuration et les dépôts-clients. Les créditeurs et charges à payer et la provision de restructuration sont comptabilisés initialement au montant prévu devant être payé, moins, lorsque significatif, une provision pour réduire les passifs à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dépôts-clients sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de transaction encourus, et sont ultérieurement comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie peuvent comprendre l'encaisse et le bon du Trésor dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

### **Encaisse réservée et dépôts client**

L'encaisse réservée se compose de dépôts-client reçus au cours de l'année suivant le règlement d'un recours collectif en faveur de certains clients pour lesquels la Société a agi à titre de mandataire. Les entrées et sorties relatives à cette encaisse ne sont pas considérées comme des activités d'exploitation.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### Placements

Les placements dans des billets à court terme sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés selon le cours acheteur. Les placements dans des parts de fonds mutuels et de fonds communs de placement sont comptabilisés à la valeur liquidative présentée par le gestionnaire de fonds.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'un actif remplacé est décomptabilisée lorsqu'il a été remplacé. Les frais d'entretien et réparation sont comptabilisés aux états consolidés du résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties sur une base linéaire, comme suit:

Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Les valeurs résiduelles, la méthode de l'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont revues annuellement et ajustées si nécessaire. Les gains et les pertes sur cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de disposition à la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans les autres gains et pertes dans les états consolidés du résultat net.



# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### Immobilisation incorporelles

Les immobilisations incorporelles avec une durée de vie indéterminée tels que les contrats de gestion avec des fonds communs de placement sont comptabilisés au coût. La Société s'attend à la fois que le renouvellement de ces contrats et le flux de trésorerie générés par ces actifs se poursuivent indéfiniment. En conséquence, la Société n'a pas à amortir ces immobilisations incorporelles, mais les soumet à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que les actifs pourraient devoir être dépréciés.

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Les durées d'utilisation prévues des relations avec les clients à durée de vie déterminée sont analysées chaque année et déterminées sur la base de l'analyse des taux d'attrition historiques et projetés de clients et d'autres facteurs qui peuvent influencer les avantages économiques futurs prévus que la Société générera des relations avec la clientèle.

L'amortissement est basé sur leurs durées de vie utiles selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la période suivante :

Relations avec les clients	20 ans
Nom commercial	5 ans
Entente de non-concurrence	3 ans
Logiciel	2 ans

### Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les immobilisations à durée de vie déterminée sont soumises à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs à durée de vie indéterminée sont soumis, au minimum, à un test de dépréciation annuel. Afin de mesurer les montants recouvrables, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel il existe des flux de trésorerie pouvant être identifiés distinctement (unités génératrices de trésorerie ou UGT). La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur d'un actif diminuée de ses coûts de vente et de la valeur d'utilité (à savoir la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de l'actif concerné ou d'une UGT). Une dépréciation est comptabilisée pour le montant par lequel la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable.

La Société évalue les renversements de perte de valeur potentiels lorsque des événements ou les circonstances justifient un tel examen.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net identifiable de la filiale requise à la date d'acquisition. Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'il a subi une perte de valeur. Toute perte de valeur n'est pas renversable. Les gains et les pertes sur la cession d'une entité incluent la valeur comptable du goodwill relatif à l'entité cédée.

Le goodwill est affecté aux UGT en vue du test de dépréciation. L'attribution est faite à ces UGT ou groupes d'UGT qui sont susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises dans lesquelles le goodwill est né, identifié en fonction du segment d'exploitation.

### Contrats de location

Les contrats de location dans lesquels la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété sont conservés par le bailleur sont classés comme contrats de location. Les paiements effectués en vertu du contrat de location (net de toutes les mesures incitatives reçues du bailleur) sont imputés aux états consolidés du résultat net sur une base linéaire sur la durée du bail.

### Charges reportées

Les charges reportées sont constituées des coûts d'assurance et sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des contrats.

### Obligations reportées relatives à des baux

La Société a un contrat d'exploitation pour la location des bureaux qui contient une clause de prix échelonnés. La Société constate la charge locative de façon linéaire sur la durée du bail et, conséquemment, comptabilise à titre d'obligations reportées relatives à des baux l'écart entre la charge et le montant payable.

### Incitatifs relatifs à la location

Les incitatifs relatifs aux baux représentent des allocations reçues des bailleurs des immeubles pour améliorations locatives et sont amortis sur la durée des baux.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comprennent l'impôt exigible et différé. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat, excepté s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas les impôts sur le revenu sont également comptabilisés directement dans les capitaux propres.

Les impôts exigibles sont les impôts à payer prévus sur le revenu imposable pour l'année établis, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période considérée, ainsi que tout ajustement à l'impôt payable à l'égard des années précédentes.

En général, les impôts différés sont comptabilisés au titre de différences temporaires entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont déterminés sur une base non-actualisée en utilisant les taux d'imposition et les lois qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan consolidé et qui sont censés s'appliquer lorsque l'actif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les actifs pourront être récupérés.

Les impôts différés sont créés en raison des différences temporaires découlant des investissements dans les filiales et des coentreprises, sauf dans le cas des filiales où le montant du renversement des différences temporaires est contrôlé par la Société et qu'il est probable que les différences temporaires ne soient pas renversables dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont présentés comme étant des éléments non courants.

### Avantages sociaux

#### *Avantages postérieurs à l'emploi*

Les employés de la Société ont des droits en vertu des régimes de retraite de la Société qui sont des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le coût des régimes de retraite à cotisations déterminées est comptabilisé au résultat net lorsque les contributions deviennent exigibles.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### *Plan de bonifications et commissions*

La Société comptabilise un passif et une charge pour les bonis et commissions en fonction de différents plans et sont payables à diverses dates au cours de l'année.

La Société comptabilise une provision lorsqu'elle est contractuellement obligée ou quand il y a une pratique antérieure qui a créé une obligation implicite.

### *Rémunération à base d'actions*

La Société octroie des options d'achat d'actions à certains employés. Le conseil d'administration peut déterminer quand chaque option peut devenir exerçable et peut déterminer que les options sont exerçables en entier ou en fonction d'un calendrier établie.

La charge de rémunération à base d'actions est comptabilisée au moyen de la méthode de la juste valeur. Conformément à cette méthode, la charge de rémunération des options sur actions est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes et est constatée au cours de la période d'acquisition des droits. Lorsque les options sont exercées, toute contrepartie payée par les employés est créditée au capital-actions et la juste valeur comptabilisée est retirée du surplus d'apport et créditée au capital-actions.

### *Régime d'unités d'actions différées*

La charge liée à l'attribution de nouvelles unités d'actions différées (« UAD ») est constatée lorsque les actions différées sont émises. Les variations de la juste valeur des UAD émises précédemment causées par les fluctuations du prix des actions de catégorie A de la Société sont constatées de façon continue dans l'état consolidé des résultats. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur est calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses honoraires versés sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions ordinaires de la Société sur la Bourse de Toronto pour le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Les UAD sont attribuées le troisième jour ouvrable suivant la publication des résultats trimestriels de la Société.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2010, le conseil d'administration a cessé de compenser ses directeurs en UAD. Tous les anciens UAD gardent leurs anciens droits et privilèges. Tous les administrateurs éligibles sont rémunérés en argent.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### *Plan d'achat d'actions d'employés*

Le 6 octobre 2011, le conseil d'administration a adopté un Plan d'achat d'action d'employé (PAAE) afin d'attirer et de retenir des employés éligibles en leur permettant de participer à la croissance et le développement de la Société. Le nombre maximal d'actions pouvant être émises en vertu de ce plan est de 1,5 millions d'actions de Classe A avec droit de vote subalterne. Le conseil d'administration peut déterminer la date de souscription et le nombre d'actions auquel chaque employé admissible peut souscrire. Le prix de souscription est déterminé par le prix moyen pondéré en fonction du volume (PMPV) des actions de la Société au TSX pour les cinq jours de bourse précédant la date de souscription.

### *Prime de départ*

La Société comptabilise ces primes de départ lorsqu'elle est manifestement engagée à mettre fin à l'emploi des salariés actifs selon un plan formalisé et détaillé sans possibilité d'un retrait, ou de fournir des avantages à la suite d'une offre faite pour encourager un départ volontaire. Les indemnités payables dans plus de douze mois après la fin de la période considérée sont actualisées à leur valeur actuelle.

### **Provision**

Les provisions sont évaluées en fonction des meilleures estimations par la direction de la sortie de fonds nécessaires pour régler l'obligation à la fin de la période couverte et sont évaluées à leurs valeurs actuelles, si l'impact de l'actualisation est significatif.

### **Résultat par action**

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation des instruments dilutifs. Le nombre d'actions tient compte de la possibilité d'exercice d'options sur actions et d'autres instruments dilutifs au moyen de la méthode du rachat d'actions. Les dilutions potentielles du nombre d'actions de la Société comprennent les options d'achat d'actions offertes aux employés.

### **Capital-actions**

Les actions sont classées en capitaux propres. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### Dividendes

Les dividendes sur les actions sont comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société dans la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par le Conseil d'administration de la Société.

### Surplus d'apport

Le surplus d'apport est défini comme une rémunération à base d'action comptabilisée à la juste valeur.

### Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont présentés d'une manière compatible avec les rapports internes fournis au décideur en chef des opérations. Le décideur en chef des opérations, qui est responsable de l'allocation des ressources, de l'évaluation du rendement des secteurs d'exploitation et de prendre des décisions stratégiques, a été identifié comme étant le chef de la direction.

### Jugements comptables significatifs et incertitudes relatives à la mesure

La préparation des états financiers exige que la direction ait recours au jugement dans l'application de ses conventions comptables, de ses estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations et autres jugements sont évalués en permanence et sont basés sur l'expérience de gestion et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs qui sont censés être raisonnables dans les circonstances. Ce qui suit décrit les jugements comptables les plus significatifs et les estimations que la Société a effectués dans la préparation des états financiers.

#### *Dépréciation du Goodwill*

La Société effectue chaque année un test de dépréciation sur le goodwill pour savoir s'il a subi une dépréciation. Les montants recouvrables des UGT ont été déterminés en fonction de la valeur d'utilité. Ces calculs nécessitent l'utilisation d'estimations. Ces estimations comprennent les taux de croissance hypothétiques pour les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées dans le modèle de flux de trésorerie, le taux d'actualisation et autres estimations.

#### *Unité génératrice de trésorerie*

La société a une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») pour les besoins de l'évaluation de la valeur comptable du goodwill et le goodwill a été alloué à toute la Société.

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### *Dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée*

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée tels que les contrats de gestion relatifs aux fonds mutuels de placement sont comptabilisés au coût. La Société prévoit que ces contrats seront renouvelés et que les flux de trésorerie générés par ces actifs continueront indéfiniment.

Par conséquent, la Société n'amortit pas ces actifs, mais les soumet à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une perte de valeur. Si la Société détermine que le critère lié à la durée de vie indéterminée n'est plus respecté, elle amortira l'actif sur sa durée de vie utile restante.

Ces calculs nécessitent l'utilisation d'estimations. Ces estimations comprennent les taux de croissance hypothétiques pour les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisées dans le modèle de flux de trésorerie, le taux d'actualisation et autres estimations.

### *Dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée et des immobilisations corporelles*

Les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée et les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation pour la recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Les durées d'utilisation prévues des relations avec les clients d'une durée de vie déterminée sont analysées chaque année et déterminées sur la base de l'analyse des taux d'attrition historiques et projetés des clients et d'autres facteurs qui peuvent influencer l'avantage économique futur escompté que la Société générera à partir des relations avec les clients.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### *Impôts sur le résultat*

Le calcul de la charge d'impôts exige beaucoup de jugement dans l'interprétation des lois et des règlements fiscaux, qui sont en constante évolution. Il y a de nombreuses transactions et de nombreux calculs pour lesquels la détermination de la charge d'impôts est incertaine. La Société reconnaît les passifs pour les audits d'impôt anticipé fondés sur des estimations selon lesquelles des impôts supplémentaires seraient dus. Lorsque le résultat fiscal définitif de ces questions est différent des montants qui étaient initialement comptabilisés, ces différences auront une incidence sur les actifs et passifs exigibles et différés d'impôts pour la période dans laquelle une telle détermination est faite.

Les actifs et passifs d'impôts différés exigent du jugement pour déterminer les montants à reconnaître. Des jugements significatifs sont nécessaires lors de l'évaluation du calendrier de la reprise des différences temporaires pour lesquelles les taux d'impôts futurs sont appliqués. Le montant des actifs d'impôts différés, qui est limité au montant qui est plus probable qu'improbable d'être réalisé, est estimé en tenant compte du calendrier, des sources et du niveau de bénéfice imposable futur.



## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### Normes comptables publiées mais non encore en vigueur

Sauf indication contraire, ces normes nouvelles et modifiées susceptibles d'être pertinentes mais qui n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société, s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et leur adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore commencé à évaluer l'incidence qu'auront les normes nouvelles et modifiées, ni à déterminer s'il y a lieu d'adopter par anticipation l'une ou l'autre des nouvelles exigences.

#### *IFRS 7 (révisée), Instruments financiers – Informations à fournir*

Le 16 décembre 2011, L'IASB et le Financial Accounting Standards Board (« FASB ») ont publié des exigences communes en matière d'informations à fournir destinées à aider les investisseurs et d'autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence réelle ou potentielle des conventions de compensation sur la situation financière d'une société. Les nouvelles exigences sont énoncées dans la norme intitulée *Informations à fournir – Compensation des actifs et des passifs financiers (amendements à IFRS 7)*. Les modifications à IFRS 7 entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

#### *IFRS 9 – Instruments financiers*

La norme IFRS 9 Instruments financiers a été publiée en novembre 2009 et elle traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers. Cette nouvelle norme remplace les multiples catégories et modèles d'évaluation compris préconisés par *IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* pour les instruments d'emprunt, par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories : le coût amorti et la juste valeur par le biais des profits et pertes. IFRS 9 remplace aussi les modèles servant à évaluer les instruments de capitaux propres. Ces instruments sont comptabilisés soit à la juste valeur par le biais des profits et pertes soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un rendement des placements, sont comptabilisés en résultat net; toutefois, les autres profits et pertes (y compris les pertes de valeur) associés à ces instruments restent dans le cumul des autres éléments du résultat global indéfiniment.

Les dispositions applicables aux passifs financiers ont été ajoutées à la norme IFRS 9 en octobre 2010, et elles correspondent essentiellement aux dispositions énoncées dans *IAS 39 Instrument financier – comptabilisation et évaluation*, à l'exception du fait que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des passifs désignés comme des passifs comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net seront généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

## 2. Conventions comptables significatives, jugements et incertitudes relatives à la mesure (suite)

### *IFRS 11 – Accords conjoints*

IFRS 11 exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31 «Participations dans des coentreprises», et SIC-13 «Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs».

### *IFRS 12 – Informations à fournir sur les participations dans les autres entités*

IFRS 12 indique quelles sont les informations à fournir au sujet des participations dans d'autres entités, tels que des coentreprises, des satellites, des entités ad hoc et des véhicules hors bilans. La norme reprend certaines obligations d'information existantes et introduit de nouvelles obligations importantes relatives à la nature des participations détenues dans les autres entités et aux risques connexes.

### *IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur*

IFRS 13 est une norme exhaustive sur les évaluations de la juste valeur et les informations à fournir à l'égard de toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif si une transaction ordonnée entre des intervenants du marché avait lieu à la date d'évaluation. Elle indique également les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Les IFRS actuellement en vigueur présentent les directives relatives à l'évaluation et à la présentation de la juste valeur de façon dispersée entre différentes normes précises qui exigent les évaluations de la juste valeur, mais dont les directives relatives à la base d'évaluation et aux obligations d'information ne sont pas cohérentes dans bien des cas.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

### 3. Placements dans des coentreprises

	31 décembre 2011	30 septembre 2011
	\$	\$
Solde au début	1 333	56
Dividendes	-	(354)
Souscription de capital	-	875
Quote-part du résultat net	21	744
Quote-part des autres éléments du résultat global	15	12
Solde à la fin	1 369	1 333

La quote-part de la Société de 35% dans les résultats de Fiera Axium et de ses actifs et passifs agrégés est la suivante:

	31 décembre 2011	30 septembre 2011	1 <sup>er</sup> octobre 2010
	\$	\$	
Bilan			
Actif	2 300	2 649	1 447
Passif	906	1 317	1 423
État du résultat net			
Produits d'exploitation	604	2 755	2 277
Résultat net	46	744	80

Au cours de la période, la Société a souscrit à des actions avec droits de vote dans une nouvelle coentreprise, Fiera Immeuble, pour un montant de 1 dollar représentant 47% des actions avec droit de vote.

La quote-part de la Société de 47% dans les résultats de Fiera Immeubles Limitée et de ses actifs et passifs agrégés est la suivante:

	31 décembre 2011	30 septembre 2011	1 <sup>er</sup> octobre 2010
	\$	\$	\$
Bilan			
Actif	10	-	-
Passif	35	-	-
État du résultat net			
Produits d'exploitation	-	-	-
Résultat net	(25)	-	-

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

### 4. Immobilisations incorporelles et Goodwill

	Goodwill	Durée de vie indéterminée		Durée de vie déterminée			Total
		Contrats de gestion d'actifs	Relations avec les clients	Nom commercial	Entente de non-concurrence	Logiciels	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>1er octobre 2010</b>							
Coût	89 905	6 170	45 280	2 330	805	1 195	55 780
Amortissement cumulé	-	-	(1 392)	(34)	(19)	(927)	(2 372)
Valeur comptable nette	89 905	6 170	43 888	2 296	786	268	53 408
<b>Exercice terminé le 30 septembre 2011<sup>1</sup></b>							
Valeur comptable nette, au début	89 905	6 170	43 888	2 296	786	268	53 408
Acquisitions	565	-	-	-	-	781	781
Amortissement	-	-	(2 266)	(470)	(272)	(432)	(3 440)
Valeur comptable nette, à la fin	90 470	6 170	41 622	1 826	514	617	50 749
<b>30 septembre 2011</b>							
Coût	90 470	6 170	45 280	2 330	805	1 886	56 471
Amortissement cumulé	-	-	(3 658)	(504)	(291)	(1 269)	(5 722)
Valeur comptable nette	90 470	6 170	41 622	1 826	514	617	50 749
<b>Période terminée le 31 décembre 2011</b>							
Valeur comptable nette, au début	90 470	6 170	41 622	1 826	514	617	50 749
Acquisitions	-	-	-	-	-	8	8
Amortissement	-	-	(566)	(116)	(67)	(135)	(884)
Valeur comptable nette, à la fin	90 470	6 170	41 056	1 710	447	490	49 873
<b>31 décembre 2011</b>							
Coût	90 470	6 170	45 280	2 330	805	1 894	56 479
Amortissement cumulé	-	-	(4 224)	(620)	(358)	(1 404)	(6 606)
Valeur comptable nette	90 470	6 170	41 056	1 710	447	490	49 873

<sup>1</sup> Au cours de l'exercice terminé en septembre 2010; la Société a disposé de logiciels ayant un coût comptable de 90 \$ et un amortissement cumulé de 90 \$.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

### 5. Provisions pour la restructuration

En ce qui concerne le regroupement d'entreprises, la Société a comptabilisé des provisions de restructuration liées aux baux pour les locaux occupés par Sceptre que la Société a quitté ainsi que les coûts liés à certaines cessations d'emplois de l'entreprise acquise qui exerçaient des fonctions qui existaient déjà au sein de sa structure existante. Le changement dans les provisions pour la restructuration au cours des périodes se présente comme suit:

	Primes de départ	Consolidation des installations	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> octobre 2010	2 189	1 384	3 573
Ajout (renversement) durant la période	313	(89)	224
Montant versé durant la période	(1 972)	(383)	(2 355)
Solde au 30 septembre 2011	<b>530</b>	<b>912</b>	<b>1 442</b>
Montant versé durant la période	<b>(303)</b>	<b>(196)</b>	<b>(499)</b>
Solde au 31 décembre 2011	<b>227</b>	<b>716</b>	<b>943</b>

Tous les montants sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

Un montant de 429 \$ est inclus dans les créditeurs et les charges à payer pour les cessations d'emploi d'anciens employés de Fiera Capital.

Au cours de la période, un montant de 137 \$ a été reclassé des autres passifs à long terme aux créditeurs et charges à payer.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

### 6. Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité,

Actions de catégorie A, avec droit de vote subalterne et participantes

Actions de catégorie B, avec droit de vote spécial et participantes

	Actions de catégorie A avec droit de vote subalterne		Actions de Catégorie B avec droit de vote spécial		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
Au 1 <sup>er</sup> octobre 2010	15 078 721	100 510	21 357 336	33 986	36 436 057	134 496
Transfert des actions de catégorie B avec droit de vote spécial à des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne	149 372	238	(149 372)	(238)	-	-
Options sur actions exercées	139 573	1 091	-	-	139 573	1 091
<b>Au 30 septembre 2011 et 31 décembre 2011</b>	<b>15 367 666</b>	<b>101 839</b>	<b>21 207 964</b>	<b>33 748</b>	<b>36 575 630</b>	<b>135 587</b>

### 7. Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat par action ainsi que le rapprochement du nombre d'actions utilisées pour calculer le résultat de base et dilué par action :

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2011	Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2010
	\$	\$
Résultat net	829	2 815
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	36 576	36 475
Effet dilutif des options sur actions	258	124
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué</b>	<b>36 834</b>	<b>36 599</b>
Résultat par action – de base et dilué	0.02	0.08

Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2011 et 2010, le calcul des conversions hypothétiques n'inclut pas les 769 528 options (aucune en 2010) options ayant un effet anti-dilutif.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

### 8. Rémunération à base d'action

Un résumé des changements survenus au cours de la période terminée le 31 décembre 2011 dans les régimes d'options d'achat d'actions de la Société est présenté ci-dessous:

	Nombre d'actions de classe A avec droit de vote subalterne	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Pour la période terminée le 31 décembre 2011</b>		
Solde au début et à la fin de la période	1 630 072	5.93
Option exerçable, fin de période	612 721	5.33

Au cours de la période, la Société a enregistré une charge de rémunération à base d'actions de 180 \$ (203 \$ en 2010). Aucune option n'a été octroyée, exercée, expirée ou annulée au cours de la période.

### 9. Instruments financiers et gestion du risque

En raison de ses actifs et de ses passifs financiers, la Société est exposée aux risques relatifs à l'utilisation d'instruments financiers suivants : le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de liquidité. L'analyse suivante permet d'évaluer les risques au 31 décembre 2011.

Les activités de la Société consistent à gérer des actifs de placement et le niveau d'actifs sous gestion constitue le principal inducteur de rendement des résultats de la Société. Le niveau d'actifs sous gestion est directement lié au rendement des placements et à la capacité de la Société de maintenir ses actifs existants et d'en attirer de nouveaux.

Le bilan consolidé intermédiaire de la Société inclut un portefeuille de placements, et la valeur de ces placements est exposée à divers facteurs de risque. Bien que certains de ces risques aient également une incidence sur la valeur des actifs sous gestion de clients, l'analyse suivante concerne uniquement le propre portefeuille de placements de la Société.

L'exposition de la Société à des pertes potentielles sur ses placements sous forme d'instruments financiers découle principalement du risque de marché, incluant les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt et des marchés boursiers, du risque de liquidité et du risque de crédit.

## 9. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

### *Risque de marché*

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de variations défavorables des taux et des cours du marché, comme les taux d'intérêt, les fluctuations des marchés boursiers et d'autres variations pertinentes des taux et des cours du marché. Le risque de marché est directement tributaire de la volatilité et de la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents sont négociés. Les paragraphes suivants décrivent les principales expositions au risque de marché de la Société ainsi que la manière dont ces expositions sont actuellement gérées.

### *Risque lié aux fluctuations du marché boursier*

Les fluctuations de la valeur des titres de participation ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des gains et des pertes liés aux titres de participation et aux titres de fonds mutuels et fonds communs de placement du portefeuille de la Société et entraînent des modifications liées aux gains et aux pertes réalisés et non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés des capitaux propres et obligataires et, par conséquent, sur la valeur des actifs financiers disponibles à la vente détenus, soit les titres de fonds communs de placement.

Le portefeuille de placements de la Société est géré par cette dernière selon un mandat visant à maintenir un niveau de risque moyen. L'expertise particulière de la Société est la gestion de placements et, dans le cadre de ses activités quotidiennes, elle possède des ressources pour évaluer et gérer les risques liés à un portefeuille. Le portefeuille de titres de participation et de titres liés aux actions de la Société au 31 décembre 2011 comprenait des placements dans des fonds mutuels et fonds communs de placement gérés par la Société ayant une juste valeur de 999 \$. Les placements dans des fonds mutuels et fonds communs de placement comprennent un portefeuille de placements canadiens très diversifiés et n'ont pas d'échéances précises.

L'incidence d'une variation de 10 % du placement de la Société dans des titres de participation et des titres liés aux actions sur les autres éléments du résultat global au 31 décembre 2011 consiste en une augmentation ou une diminution des autres éléments du résultat global de 100 \$.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une obligation et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Le risque de crédit lié à l'encaisse, l'encaisse réservée et aux placements temporaires est limité puisque les contreparties sont des banques à charte jouissant de cotes de solvabilité élevées attribuées par des agences nationales de notation.



# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

### 9. Instruments financiers et gestion du risque (suite)

#### *Risque de taux d'intérêt*

La Société était exposée à un risque de taux d'intérêt découlant de la fluctuation des taux d'intérêt sur l'emprunt bancaire.

#### *Risque de liquidité*

L'objectif de la Société est de détenir suffisamment de liquidités pour régler ses passifs à l'échéance. La Société surveille le solde de son encaisse et les flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements.

La Société génère assez de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et a suffisamment de financement disponible par sa marge de crédit pour financer ses activités et respecter ses obligations à mesure qu'elles viennent à échéance.

### 10. Gestion du capital

Le capital de la Société comprend le capital-actions, les bénéfices non répartis moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement nécessaires et de maximiser le rendement aux actionnaires en optimisant le ratio passif-capitaux propres et en respectant les obligations réglementaires et certaines clauses restrictives exigées par le prêteur des fonds.

Afin de conserver sa structure du capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres de créance ou acquérir ou vendre des actifs pour améliorer son rendement financier et sa souplesse financière.

Afin de se conformer aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société est tenue de maintenir un fonds de roulement minimal de 200 000 \$, tel qu'il est défini dans le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

### 11. Transactions entre parties

Le tableau suivant indique les opérations effectuées avec les actionnaires et leurs sociétés apparentées:

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Honoraires de gestion	1 760	1 915

### 12. Informations sectorielles

La Société opère dans un secteur d'exploitation (services de gestion au Canada) et, par conséquent, aucune information sectorielle supplémentaire est présentée.

Le décideur en chef des opérations a déterminé que les services de gestion de placements au Canada représentent le secteur d'activité de la Société et que la quasi-totalité des actifs sont situés au Canada.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

### 13. Transition aux IFRS

L'impact de la transition de la Société aux IFRS, décrit à la note 2, est résumé dans cette note par un rapprochement des capitaux propres et du résultat global tel que présenté antérieurement en vertu des PCGR du Canada aux IFRS, par des ajustements aux états consolidés des flux de trésorerie et par des informations additionnelles pour l'exercice terminé le 30 septembre 2011.

#### *Exceptions et exemptions de l'application rétrospective choisies par la Société*

Dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires conformément à IFRS 1, la Société a appliqué les exceptions de transition obligatoires et les exemptions suivantes à l'application rétrospective des IFRS:

	Tel que décrit dans les notes explicatives
Regroupement d'entreprises	(aa)
Estimations	(bb)
Rémunération à base de d'action	(cc)

#### (aa) Regroupement d'entreprises –

Conformément aux dispositions transitoires des IFRS, la Société a choisi d'appliquer les IFRS relatives aux regroupements d'entreprises de manière prospective à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2010. Ainsi, les soldes selon les PCGR du Canada relatif aux regroupements d'entreprises complétés avant cette date, y compris le goodwill, ont été reportés sans ajustements.

#### (bb) Estimations –

En concordance avec l'IFRS 1, les estimés selon les IFRS fait à la date de transition des IFRS doivent être consistant avec les estimés fait pour la même date sous les PCGR, à moins qu'il y ait une évidence que ces estimés étaient erronés. Nos estimés selon les IFRS au 1<sup>er</sup> octobre 2010 sont consistant avec nos estimés sous les PCDR pour la même date.

#### (cc) Rémunération à base d'action –

L'IFRS encourage, mais ne requiert pas lors de la première adoption, d'appliquer l'IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions*, aux instruments de capitaux propres qui ont été octroyés le ou avant le 7 novembre 2002 ou aux instruments de capitaux propres qui ont été octroyés subséquemment au 7 novembre 2002 et ayant une cédule établie avant la date la plus tardive de la date de transition des IFRS et le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Nous avons choisi de ne pas appliquer l'IFRS 2 pour les octrois qui ont émis avant le 1<sup>er</sup> octobre 2010.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

### 13. Transition aux IFRS

#### *Rapprochement des normes IFRS et des PCGR du Canada*

Les rapprochements suivants fournissent une évaluation quantitative de l'impact de la transition aux IFRS et fournissent des explications sur les impacts de la transition au niveau des capitaux propres et du résultat global:

- a) Rapprochement des capitaux propres tel qu'indiqué précédemment en vertu des PCGR canadiens aux IFRS.

	Note	30 septembre 2011	31 décembre 2010	1 <sup>er</sup> octobre 2010
		\$	\$	\$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada		303	2 976	2 305
Renversement total des pertes de dépréciation sur les immobilisations incorporelles	(c)	3 227	3 369	3 414
Capitaux propres selon les IFRS		3 530	6 345	5 719

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

### 13. Transition aux IFRS (suite)

	Note	30 septembre 2011		IFRS
		PCGR Canadiens	Ajustements liés à la coentreprise	
		\$		\$
<b>Actif</b>				
Actif courant				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(a)	1 715	(1 715)	-
Encaisse réservée		218	-	-
Placements		983	-	-
Débiteurs	(a)	16 468	(54)	-
Charges payées d'avance	(a)	735	(19)	-
Impôts différés	(a) (e)	64	(14)	(50)
		20 183	(1 802)	(50)
Actif non courant				
Placements à long terme	(a)	714	(714)	-
Placements dans des coentreprises	(a)	-	1 333	-
Immobilisations corporelles	(a)	2 507	(94)	-
Immobilisations incorporelles	(a) (c)	46 383	(4)	4 370
Goodwill		90 470	-	-
Charges reportées		224	-	-
Impôts différés	(e)	-	-	50
		160 481	(1 281)	4 370
<b>Passif et capitaux propres</b>				
Passif courant				
Découvert bancaire	(a)	-	34	-
Créditeurs à charges à payer	(a) (d)	11 527	(678)	(1 982)
Provision de restructuration	(d)	-	-	1 982
Sommes dues à des sociétés apparentées	(a)	195	(46)	-
Dépôts-clients		218	-	-
Produit perçu d'avance	(a)	18	(18)	-
Honoraires de gestion perçus d'avance	(a)	551	(543)	-
		12 509	(1 251)	-
Passif non courant				
Obligations reportées relatives à des baux		320	-	-
Incitatifs à la location	(a)	736	(30)	-
Impôts différés	(c)	8 936	-	1 143
Provision de restructuration à long terme	(d)	-	-	137
Autres passifs à long terme	(d)	370	-	(137)
		22 871	(1 281)	1 143
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions		135 587	-	-
Surplus d'apport		1 703	-	-
Bénéfices non répartis	(c)	303	-	3 227
Cumul des autres éléments du résultat global		17	-	-
		137 610	-	3 227
		160 481	(1 281)	4 370
				163 570

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

### 13. Transition aux IFRS (suite)

	Note	31 décembre 2010		IFRS
		PCGR Canadiens	Ajustements liés à la coentreprise	
		\$		\$
<b>Actif</b>				
Actif courant				
Encaisse réservée		1 826	-	1 826
Placements		3 572	-	3 572
Débiteurs	(a)	18 317	(31)	18 286
Charges payées d'avance	(a)	343	(6)	337
Impôts différés	(a) (e)	104	(48)	-
		24 162	(85)	24 021
Actif non courant				
Placements à long terme	(a)	1 247	(1 247)	-
Placements dans des coentreprises	(a)	-	847	848
Immobilisations corporelles	(a)	2 871	(104)	2 767
Immobilisations incorporelles	(c)	48 172	-	52 724
Goodwill		90 281	-	90 281
Charges reportées		272	-	272
Impôts différés	(e)	-	-	56
		167 005	(589)	170 968
<b>Passifs et capitaux propres</b>				
Passif courant				
Découvert bancaire	(a)	1 331	69	1 400
Créditeurs et charges à payer	(a) (d)	13 359	(478)	9 938
Provision de restructuration	(d)	-	-	2 943
Dépôts-clients		1 826	-	1 826
Impôts différés	(a)	29	(29)	-
Honoraires de gestion perçus d'avance	(a)	118	(118)	-
		16 663	(556)	16 107
Passif non courant				
Obligations reportées relatives à des baux		314	-	314
Incitatifs à la location	(a)	934	(33)	901
Impôts différés	(c)	8 963	-	10 146
Provision de restructuration à long terme	(d)	-	-	1 020
Autres passifs à long terme	(d)	1 020	-	-
		27 894	(589)	28 488
<b>Capitaux propres</b>				
Capital-actions		134 923	-	134 923
Surplus d'apport		1 165	-	1 165
Bénéfices non répartis	(c)	2 976	-	3 369
Cumul des autres éléments du résultat global		47	-	47
		139 111	-	142 480
		167 005	(589)	170 968

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

### 13. Transition aux IFRS (suite)

	Note	PCGR Canadiens	1 <sup>er</sup> octobre 2010		IFRS
			Ajustements liés à la coentreprise	Ajustements IFRS et reclassement	
		\$			\$
<b>Actif</b>					
Actif courant					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(a)	2 118	(941)	-	1 177
Encaisse réservée		1 798	-	-	1 798
Placements		4 514	-	-	4 514
Débiteurs	(a)	15 897	45	-	15 942
Charges payées d'avance	(a)	496	(15)	-	481
Impôts différés	(a) (e)	56	(3)	(53)	-
		24 879	(914)	(53)	23 912
Actif non courant					
Placements à long terme	(a)	369	(369)	-	-
Placements dans des coentreprises	(a)	-	56	-	56
Immobilisations corporelles	(a)	2 706	(108)	-	2 598
Immobilisations incorporelles	(c)	48 795	-	4 613	53 408
Goodwill		89 905	-	-	89 905
Charges reportées		199	-	-	199
Impôts différés	(e)	-	-	53	53
		166 853	(1 335)	4 613	170 131
<b>Passif et capitaux propres</b>					
Passif courant					
Créditeurs et charges à payer	(a) (d)	14 507	(364)	(2 916)	11 227
Provision de restructuration	(d)	-	-	2 916	2 916
Sommes dues à des Créditeurs à charges à payer		108	-	-	108
Dépôts-client		1 798	-	-	1 798
Produit perçu d'avance	(a)	58	(58)	-	-
Honoraires de gestion perçus d'avance	(a)	307	(307)	-	-
Sommes dues aux actionnaires d'une coentreprise	(a)	573	(573)	-	-
		17 351	(1 302)	-	16 049
Passif non courant					
Obligations reportées relatives à des baux		302	-	-	302
Incitatifs à la location	(a)	978	(33)	-	945
Impôts différés	(c)	8 874	-	1 199	10 073
Provision de restructuration à long terme	(d)	-	-	1 451	1 451
Autres passifs à long terme	(d)	1 451	-	(1 451)	-
		28 956	(1 335)	1 199	28 820
<b>Capitaux propres</b>					
Capital-actions		134 496	-	-	134 496
Surplus d'apport		1 088	-	-	1 088
Bénéfices non répartis	(c)	2 305	-	3 414	5 719
Cumul des autres éléments du résultat global		8	-	-	8
		137 897	-	3 414	141 311
		166 853	(1 335)	4 613	170 131

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

### 13. Transition aux IFRS (suite)

b) Rapprochement des autres éléments du résultat global tel qu'indiqué précédemment en vertu des PCGR canadiens aux IFRS:

	Note	30 septembre 2011	31 décembre 2010
		\$	\$
Autres éléments du résultat étendu selon les PCGR Canadiens		8 967	2 860
Ajustements du résultat net	(c)	(187)	(45)
Autres éléments du résultat global selon les IFRS		8 780	2 815

	Note	30 septembre 2011			IFRS
		PCGR Canadiens	Ajustements lies à la coentreprise	Impact de la transition aux IFRS	
		\$	\$	\$	\$
<b>Produits d'exploitation</b>					
Honoraires de gestion	(a)	68 165	(2 535)	-	65 630
Honoraires de performance		3 941	-	-	3 941
Intérêts et autres revenus	(a)	656	(84)	-	572
		72 762	(2 619)	-	70 143
<b>Charges</b>					
Frais de vente, généraux et administratifs	(a)	48 771	(1 591)	-	47 180
Gestionnaires externes		2 693	-	-	2 693
Amortissement des immobilisations corporelles	(a)	830	(18)	-	812
Amortissement des immobilisations incorporelles	(a) (c)	3 199	(2)	243	3 440
Radiation d'immobilisations corporelles		633	-	-	633
Renversement d'un incitatif à la location non-amorti		(143)	-	-	(143)
Perte sur disposition de placement		8	-	-	8
Autres charges opérationnelles		3 350	-	-	3 350
Quote-part du résultat d'une coentreprise	(a)	-	(744)	-	(744)
Résultat avant impôts sur le résultat		13 421	(264)	(243)	12 914
Impôts sur le résultat	(a) (c)	4 463	(264)	(56)	4 143
<b>Résultat net pour l'exercice</b>		<b>8 958</b>	<b>-</b>	<b>(187)</b>	<b>8 771</b>



# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

### 13. Transition aux IFRS (suite)

	Note	31 décembre 2010			
		PCGR Canadiens	Ajustement liés à la coentreprise	Impact de la transaction aux IFRS	IFRS
	\$	\$	\$		\$
<b>Produits d'exploitation</b>					
Honoraires de gestion	(a)	16 866	(237)	-	16 629
Honoraires de performance		1 879	-	-	1 879
Intérêts et autres revenus		49	-	-	49
		18 794	(237)	-	18 557
<b>Charges</b>					
Frais de vente, généraux et administratifs	(a)	11 128	(372)	-	10 756
Gestionnaires externes		900	-	-	900
Amortissement des immobilisations corporelles	(a)	204	(4)	-	200
Amortissement des immobilisations incorporelles	(a) (c)	722	(1)	61	782
Autres charges opérationnelles		1 391	-	-	1 391
Quote-part du résultat d'une coentreprise	(a)	-	92	-	92
Résultat avant impôts sur le résultat		4 449	48	(61)	4 436
Impôts sur le résultat	(a) (c)	1 589	48	(16)	1 621
<b>Résultat net pour l'exercice</b>		2 860	-	(45)	2 815

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

### 13. Transition aux IFRS (suite)

Notes explicatives des différences et ajustements

(a) Consolidation de la coentreprise –

Selon les PCGR du Canada, les placements dans des coentreprises étaient comptabilisés selon la méthode de consolidation proportionnelle. Les IFRS permettent actuellement d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle. Toutefois, l'IFRS 11 – Accords conjoints qui remplacera IAS 31 – Participations dans des coentreprises au 1<sup>er</sup> janvier 2013 permettra uniquement de comptabiliser les participations dans des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Ainsi, la Société a choisi d'appliquer la méthode de mise en équivalence pour comptabiliser sa participation dans sa coentreprise Fiera Axium Infrastructure.

La déconsolidation des soldes du bilan, des résultats et des flux de trésorerie établis selon les PCGR du Canada et présentée dans les rapprochements inclus dans la note 13 comme des ajustements liés à la coentreprise.

La quote-part de la Société dans l'actif, le passif et les résultats dans la coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence et est présentée à la note 3.

(b) Conformément aux dispositions transitoires IFRS, la Société a choisi de classer la trésorerie et les équivalents de trésorerie comme des prêts et créances en vertu de la norme IAS 39, Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation. Selon les PCGR du Canada, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient classés comme étant détenus à des fins de transaction.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

### 13. Transition aux IFRS (suite)

- (c) Conformément aux dispositions transitoires des IFRS, la Société a choisi d'appliquer l'IAS 36 Dépréciation d'actifs pour les relations avec ses clients. En 2006 et en 2008 respectivement, La Société a enregistré une dépréciation de 3 300 \$ (2 395 \$ net des impôts de 905 \$) et de 1 556 \$ (1 130 \$ net des impôts de 426\$). Durant ces périodes, la Société utilisait des catégories d'actifs qui regroupaient seulement les clients acquis suite à l'acquisition de YMG. Selon les PCGR du Canada, aucun renversement de pertes sur dépréciations d'actifs n'était permis. À la date de transition, la Société a appliqué l'IAS 36 et a évalué les dépréciations d'actifs sur ce groupe d'actif spécifique. La Société a comptabilisé un montant recouvrable de 4 613 \$ pour ses relations avec les clients (net des amortissements de 243 \$) au 1<sup>er</sup> octobre 2010. Conséquemment, la Société a comptabilisé un passif d'impôts différé pour un montant de 1 199 \$ pour une augmentation nette des bénéfices non répartis de 3 414 \$ comptabilisé au 1<sup>er</sup> octobre 2010.

Conséquemment au renversement, la Société a comptabilisé une charge d'amortissement de 243 \$ pour l'année terminée le 30 septembre 2011 (61 \$ pour la période terminée le 31 décembre 2010) avec un renversement de charge d'impôt différés de 56\$ pour l'année terminée le 30 septembre 2011 (16\$ pour la période terminée le 31 décembre 2010). Le changement net dans les bénéfices non répartis pour l'année terminée au 30 septembre 2011 est une diminution du résultat net de 187\$ (45\$ pour la période terminée le 31 décembre 2010)

- (d) Provisions –

Selon IAS 1, les provisions doivent être présentées distinctement au bilan.

- (e) Impôt différés –

Selon les IFRS, il ne convient pas de classer les soldes d'impôt différé comme courants, quel que soit le classement des actifs ou des passifs auxquels l'impôt sur le résultat différé correspond ou le moment prévu de l'inversion des différences temporelles. Selon les PCGR du Canada, l'impôt différé courant comptabilisé selon les PCGR du Canada a été reclassé comme non courant selon les IFRS.

#### *Ajustements aux états consolidés des flux de trésorerie*

La transition des PCGR du Canada aux IFRS n'a eu aucun impact significatif sur les flux de trésorerie générés par la Société, hors, en vertu des IFRS, les flux de trésorerie liés aux intérêts et aux dividendes sont classés comme investissement ou financement d'une manière cohérente pour chaque période. Selon les PCGR du Canada, les flux de trésorerie liés aux paiements d'intérêts étaient classés comme des activités opérationnelles.

# Fiera Sceptre Inc.

## Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires

Trois mois terminés les 31 décembre 2011 et 2010

non audités

(en milliers de dollars canadiens)

---

### 14. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 27 février 2012, la Société et la Banque Nationale du Canada (Banque Nationale) ont annoncé qu'elles ont signé une convention en vertu de laquelle Fiera Sceptre acquerra les activités de Gestion de portefeuille Natcan inc. (Natcan).

Le 7 mars 2012, une convocation d'assemblée extraordinaire des actionnaires pour le 29 mars 2012 et une circulaire de sollicitation de procurations de la direction précisant les détails de l'opération de l'acquisition de Natcan par Fiera Sceptre ont été préparées et envoyées à tous les actionnaires enregistrés au livre de Fiera à la fermeture des bureaux le 23 février 2012.

En vertu des conditions de la convention, Fiera paiera 309.5\$ millions de dollars, sous réserve d'une réduction dans certains cas, dont 235 millions de dollars à la clôture de l'opération, et une somme de 74.5 millions de dollars versée graduellement après la clôture, à moins que la Banque Nationale et les membres du même groupe qu'elle ne respectent pas certains seuils minimums d'actifs sous gestions. À la clôture, Fiera Sceptre émettra environ 19.71 millions d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne de Fiera Sceptre représentant 35 % des actions émises et en circulation de Fiera Sceptre et le solde de 235 millions de dollars sera versé en espèces suite à l'obtention d'un emprunt à long terme.

La valeur des actions émises à la clôture sera calculée en fonction de la moyenne simple i) du cours moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours des actions de Fiera Sceptre avant l'annonce et ii) du cours moyen pondéré en fonction du volume 10 jours avant la clôture, à condition que le prix de l'action ne soit pas, à cette fin, inférieur à 7,00 \$ ni supérieur à 9,00 \$.

À la clôture de l'opération, Banque Nationale obtiendra aussi des options lui permettant d'acquérir des actions de catégorie A avec droit de vote subalterne supplémentaires de Fiera Sceptre à un cours déterminés le jour de l'exercice, équivalent à 2.5% de toutes les actions en circulation à la fin de septembre 2013 et septembre 2014. Si les options sont entièrement exercées, Banque Nationale sera propriétaire de 40 % des actions en circulation de Fiera. Banque Nationale pourra également protéger sa participation dans Fiera Sceptre conformément à des droits antidilutif.

À la clôture de l'opération, la Société remplacera sa dénomination par celle de Corporation Fiera Capital.

Cette page a été laissée vide de façon intentionnelle

Cette page a été laissée vide de façon intentionnelle.

Cette page a été laissée vide de façon intentionnelle.



FIERA SCEPTRE